

BOURSE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES LEGS DUBURCQ 2024/2025

1. ÉTUDIANT

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance/...../..... -

Adresse :

Depuis le :/...../.....

Téléphone de l'étudiant :

Adresse mail de l'étudiant :

2. SCOLARITÉ

Nom du diplôme obtenu (baccalauréat ou équivalent) :

Spécialité : Date d'obtention :/...../.....

Parcours depuis le baccalauréat ou diplôme équivalent : année scolaire, parcours réalisé depuis le baccalauréat ou diplôme équivalent, établissement scolaire fréquenté (nom et adresse) :

-

-

-

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Résider à La Ferté-sous-Jouarre depuis au moins 4 ans à la date de la demande ;
- Être titulaire du baccalauréat ou d'un niveau équivalent ;
- Entreprendre des études supérieures sanctionnées par un diplôme d'état dans le cadre d'un cursus de formation et d'un parcours cohérent ;
- Ne pas avoir changé d'orientation plus d'une fois depuis l'obtention du baccalauréat ou avoir eu un seul redoublement ;
- Octroi de la bourse d'étude limité à 3 fois maximum ;
- Limite d'âge : 26 ans (sauf si enfant à charge) ;
- Ne pas dépasser 65 000 € de revenu brut global ;
- La ville propose une aide financière de 700 €.

4. LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Copie de la carte d'étudiant ;
- Copie de l'attestation du diplôme du baccalauréat du demandeur ou de son équivalence ;
- Copie du certificat de scolarité de l'établissement dans lequel le demandeur est inscrit pour l'année en cours ;
- Copie de la carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité ;
- Copie de l'avis d'imposition des quatre dernières années de ses parents ;
- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur ;
- Lettre de motivation.

5. DANS LE CADRE DE LA BOURSE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES LES CRITÈRES D'ADMISSION SONT :

- La complétude du dossier avec les pièces justificatives ;
- Un entretien avec la commission d'attribution.

RETOUR DU DOSSIER AVANT LE 11 OCTOBRE 2024 AU CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

Espace des Pelletiers - 9, rue Goury - 1^{er} étage - Tél. : 01 60 22 63 73 - ccas@lfsj.fr

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h

La constitution de ce dossier ne confère aucun droit au postulant. Il appartient au CCAS d'évaluer l'opportunité et l'importance de l'aider à accorder, en fonction des renseignements fournis par l'intéressé. Toute inexactitude dans la déclaration peut entraîner la suppression de l'aide et la récupération des sommes qui auraient été versées par le CCAS. Le CCAS se réserve le droit de modifier les conditions et fonctionnement de ces aides. La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Président du C.C.A.S. sis à Place de l'Hôtel de Ville 77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE pour la gestion et le suivi des demandes de bourses d'études supérieures. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5, rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), Article R123-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ; article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : C.C.A.S. de La Ferté-sous-Jouarre. Les données sont conservées pour une durée de 3 ans pour les dossiers validés ; 2 ans pour les dossiers refusés ou classés sans suite. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : C.C.A.S., Place de l'Hôtel de Ville 77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE, ccas@lfsj.fr, 01 60 22 63 73. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.